COLDEFY IPFAC
FORMATION PROFESSIONNELLE

Formation théorique et pratique CACES PEMP
Conformément à la recommandation R486

Objectif de la formation :

Conduire en sécurité une plateforme élévatrice mobile de personnel. En fonction de la catégorie choisie : En fonction de la catégorie choisie :

- Catégorie A : PEMP à élévation verticale ;

- de type 1 : la translation du châssis n'est possible que si la PEMP est en configuration de transport (position basse)

- ou de type 3 : la translation peut être commandée par un organe situé sur la plateforme de travail lorsque celle-ci est en position haute.

- Catégorie B : PEMP à élévation multidirectionnelle,

- de type 1 : la translation du châssis n'est possible que si la PEMP est en configuration de transport (position basse)

- ou de type 3 : la translation peut être commandée par un organe situé sur la plateforme de travail lorsque celle-ci est en position haute.

- Catégorie C : Conduite hors-production

Des PEMP des catégories A ou B Se préparer aux épreuves théoriques et pratiques afin d'obtenir le Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité des plateformes élévatrices mobiles de personnel en fonction des catégories pratiques passées

Public :

Opérateurs devant manipuler une Plateforme élévatrice mobile de personnels.

Handicap : Si vous souffrez d'un handicap, nécessitant un aménagement de la formation, merci de bien vouloir prévenir nos services avant toutes inscriptions.

Pré-requis :

-Être âgé au minimum de 18 ans,
-Savoir lire et écrire,
-Être vérifié apte médicalement antérieurement aux formations et/ou aux tests (il n'existe pas de critères d'aptitudes particulières hormis les conditions liées à la vue, à l'audition, la psychomotricité par exemple

Méthodes pédagogiques :

Méthode expositive en théorie et démonstrative en pratique.

Validation :

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité des plateformes élévatrices mobiles de personnel, des catégories examinées
Cat A RS7000
Cat B RS7001
Certificateur : Institut national recherche sécurité
Date d'enregistrement de la certification 18/12/2024

Modalités d'évaluation :

Le test CACES®, est réalisé selon les exigences de la recommandation R486. Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques. La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention, d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test, et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués. La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention, d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test, et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

Séances de formation en salle équipée informatiquement. Nacelles élévatrices des 4 catégories. Différents gabarits pour réaliser les exercices de manipulation. Porte engin pour la catégorie C. Support de formation en ligne accessible grâce à un login et mot de passe.

La formation sera assurée par un formateur(trice) ayant une expérience significative dans le métier et ayant reçu une formation pédagogique et technique. Les tests sont réalisés par un testeur habilité par un organisme certificateur caces®.

Suivi de l'action de formation :

Feuilles de présence émargées par les stagiaires.
Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs exprimés de manière opérationnelle, la nature et la durée de l'action.

PROGRAMME DE FORMATION
FORMATION THEORIQUE A - Connaissances générales

Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, autorisation de conduite, aptitude médicale, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel…), Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, recommandation…), Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait…), Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés.

B - Technologie des PEMP

Les différentes sources d'énergie des PEMP, nature et identification Terminologie et caractéristiques générales (hauteur plancher / hauteur de travail, portée, charge maximale d'utilisation, pente / dévers autorisés, vitesses de translation en position basse / haute, rayon de braquage…) Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes, notamment de translation et d'élévation Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité des PEMP (limiteur de charge / de moment,

détecteur de dévers, arrêt d'urgence, limiteur de pression, asservissement des stabilisateurs, contrôle de position transport, alarmes…) - Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs ; Identification et rôle des différents postes de commande des PEMP (normal, de dépannage, de secours) et organes de service correspondants ; Types d'organes de roulement existants sur les PEMP (pneumatiques pleins ou gonflés à la mousse, bandages)

PROGRAMME DE FORMATION suite C - Les principaux types de PEMP - Les catégories de CACES®

Caractéristiques et spécificités des différentes PEMP existantes Usages courants et limites d'utilisation des différentes PEMP existantes ; Définition et limites des catégories de CACES® R486 pour les PEMP concernées

D - Notions élémentaires de physique

Evaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité Conditions de stabilité (centre de gravité, moment de renversement…)

E - Stabilité des PEMP

Conditions d'équilibre des PEMP Facteurs qui influent sur la stabilité durant les manutentions et pendant les déplacements Règles de stabilisation des PEMP Lecture et utilisation des courbes de charges fournies par le constructeur (charge maximale / hauteur / portée) Respect des limites de capacité de la PEMP lors d'entrées/sorties successives de charges sur la plate-forme

F - Risques liés à l'utilisation des PEMP

Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés : renversement de la PEMP chute de hauteur du conducteur ou d'un heurts de personnes au sol écrasement / coincement contre un obstacle d'une partie du corps du conducteur ou d'un opérateur embarqué en nacelle collision avec un autre équipement de travail mobile (engin, chariot, appareil de levage…) chute d'objet depuis la nacelle risques liés au manque de visibilité (défaut d'éclairage, fumée, vapeur, poussière…) risques liés à l'utilisation de carburant, de fluide hydraulique…, modalités de leur manipulation risques liés à la mise en œuvre des batteries d'accumulateurs, modalité de réalisation des opérations courantes (connexion / déconnexion, manipulation, mise en charge…) risques liés à l'utilisation de l'énergie mise en œuvre (mécanique, électrique, hydraulique…) risques liés à l'environnement (lignes électriques, voies de circulation, présence d'émetteurs…) risques liés aux conditions climatiques (vent, orage, neige, gel et restriction d'usage associée…) risques liés au bruit risques liés au gabarit de la PEMP risque d'incendie / explosion risque liés à une mauvaise ventilation du local (intoxication par les gaz d'échappement…) Autres risques liés aux travaux à réaliser depuis la nacelle (projection de matière sur la PEMP, outils et produits utilisés, coactivité, encombrement de la plate-forme…)

G - Exploitation des PEMP

Opérations interdites (levage de charges suspendues à la plate-forme, entrée / sortie de la plate-forme en position haute, utilisation en extérieur d'une PEMP inappropriée, utilisation d'un escabeau d'un support ou du garde-corps pour atteindre une position de travail plus élevée, se positionner sous une charge suspendue…), Incidence des déformations de la structure extensible sur la solidité de la PEMP, Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur Justification du choix et du port des EPI (ancrage et dispositif de retenue) en fonction des préconisations du constructeur, Adéquation de la PEMP aux opérations à effectuer : Limites d'emploi (vent limite de service, nature de la surface de roulement et d'appui, pente et dévers autorisés, force manuelle latérale admissible, distance de sécurité avec les lignes électriques aériennes…) signification des différents pictogrammes (en particulier sur la PEMP) et des panneaux de circulation, repérage, sur le trajet à parcourir, des lieux ou des situations pouvant présenter des risques, balisage de la zone d'évolution, Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de la PEMP, consignation des équipements interférents (ponts roulants, portiques…) Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention (téléphone mobile, diffuseur de musique…).

H - Vérifications d'usage des PEMP

Principales anomalies concernant : les suspentes (chaines, câbles…) et mécanismes d'élévation, la structure, les mécanismes, les dispositifs de sécurité, les sources d'énergie, le circuit hydraulique, les organes de freinage et de direction, les bandages et pneumatiques, etc.

FORMATION PRATIQUE
A - Prise de poste et vérification

Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi…) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage…) ; Mise en configuration d'exploitation de la PEMP ; Vérification visuelle de l'état de la PEMP (structure, suspentes…) et de ses contacts avec le sol (stabilisateurs, organes de roulement…) afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique ; Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité pouvant être actionnés manuellement ou testés sans charge (postes de secours et de dépannage, freinage, limiteurs de courses, limiteur de dévers, avertisseur sonore, dispositifs de signalisation sonores ou lumineux...); Vérification du niveau de carburant ou de la charge de la batterie d'accumulateurs ; Vérification des conditions météorologiques (coup de vent, orage…) ; Vérification de l'adéquation de la PEMP à chaque opération à réaliser, notamment que la manutention est possible compte tenu de la capacité de la PEMP, de la hauteur et de la portée éventuelle (courbes de charges) ;

Dans la zone d'évolution, identification des sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de la charge ou du chariot, et choix du parcours adapté ; Balisage de la zone d'évolution ; Suivant le type de PEMP, déploiement les stabilisateurs et réglage l'horizontalité du châssis - Repli des stabilisateurs en fin d'intervention ;

B - Conduite et manœuvres

Monter et descendre en sécurité de la PEMP (règle des 3 points, sans sauter…) et s'assurer du retour en position du dispositif d'accès (portillon, sous-lisse relevable…) ; Positionner la PEMP / la plate-forme en fonction de la tâche à effectuer, à un emplacement précis, en respectant une distance de travail et de sécurité de 50 cm environ par rapport aux obstacles (structure, charpente, machine…) ; Déplacer la PEMP / la plate-forme le long de parois verticales et horizontales, dans un espace limité… Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer ; _ Vérifier les points d'appui (roues, stabilisateurs…) de la PEMP à chaque positionnement ; Exercices de manipulation suivant le type et le groupe de PEMP Effectuer une manœuvre de descente de la plate-forme Communiquer avec l'accompagnant ou, le cas échéant, le chef de manœuvre. Savoir réagir à un signal d'alerte ; Stationner et arrêter la PEMP en sécurité

C - Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels Effectuer les opérations d'entretien journalier Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

VALIDATION :

Épreuve théorique du CACES® conformément aux modalités d'évaluation. Epreuve pratique du CACES® conformément aux modalités d'évaluation.